

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29884**

Intitulé

MASTER : MASTER MASTER Sciences, Technologies, Santé Mention : Santé publique (Master International de santé publique)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) (Rennes)	Directeur de l'EHESP, Recteur d'Académie Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master de Santé publique certifie des professionnels, praticiens de santé publique, capables de créer une interface entre la science et l'action publique, dans des contextes divers, tant au plan national, communautaire, qu'international. Pour mener à bien une analyse des besoins ou un projet en santé, ces professionnels sont en mesure d'appréhender dans leur globalité, les problèmes de santé des populations puis de combiner leurs connaissances et compétences dans les six composantes de base de la santé publique :

- **En sciences sociales et des comportements de santé :** Ces professionnels s'intéressent aux facteurs comportementaux, sociaux et culturels liés à la santé des individus et des populations ainsi qu'aux disparités de santé au cours de la vie. La recherche et les travaux qu'ils sont en mesure d'effectuer dans ce domaine participent au développement, à la gestion, à l'évaluation des programmes et des politiques ou des services de santé visant à promouvoir et à pérenniser un environnement sain, une vie saine pour les individus comme pour les populations.

- **En sciences du management des politiques de santé :** Capables de développer des techniques et stratégies de management pour faire face aux nouveaux challenges des politiques et de la gestion en santé publique, les professionnels issus de ce parcours interviennent dans un champ pluridisciplinaire de recherche et de pratiques. Ils identifient les caractéristiques essentielles de l'environnement dans lequel ils ont à travailler, les méthodes et stratégies pour faire face aux problèmes posés. Ils s'intéressent à la fois aux dimensions managériale et politique des structures, processus et résultats obtenus par les services de santé, tout en incluant les coûts, le financement, l'organisation, les résultats et l'accessibilité des soins.

- **En sciences de la santé et de l'environnement et de la santé au travail :** Les spécificités des professionnels issus de ce parcours résident dans la conception d'études visant à apprécier les effets directs ou indirects, humains et écologiques des principaux facteurs de l'environnement général ou au travail, ainsi que du changement climatique ou des transformations des sociétés. Ces professionnels peuvent de plus participer de manière éclairée à la conception et la mise en œuvre d'approches pertinentes pour l'évaluation des risques, la prévention et le contrôle de menaces environnementales pour la santé et la sécurité des populations.

- **En bio-statistiques et sciences de l'information :** De par le développement ainsi que l'application de raisonnements et de méthodes statistiques, les professionnels de ce champ d'intervention sont en mesure d'aborder, d'analyser et de proposer des réponses aux problématiques de santé publique, de soins et aux questions soulevées par les recherches biomédicales, cliniques ou populationnelles. Ils coordonnent des procédures de collecte de données, conduisent des études et interprètent de manière critique des résultats d'analyses statistiques tout en veillant à développer la présentation de ces analyses en direction de professionnels de santé et du public.

- **En épidémiologie :** ces praticiens de la santé publique étudient des schémas relatifs aux maladies survenant dans les populations, identifient les principes et les limites des programmes de dépistage en santé publique. Ils évaluent les besoins en données nouvelles et de conduire des revues épidémiologiques sur différents thèmes de santé, ils participent au respect des principes éthiques et légaux relatifs à la collecte, l'utilisation, la maintenance et la dissémination des données épidémiologiques.

Les titulaires de ce Master de Santé publique auront acquis les compétences suivantes :

- comprendre et maîtriser les méthodes d'information statistiques et épidémiologiques et de l'analyse politique, sociologique et économique des problèmes et des systèmes de santé publique.

- comprendre et analyser des problèmes et des décisions en matière de santé publique, tels que le contrôle et la réponse aux émergences infectieuses, aux multiples points de vue épidémiologique, sociologique et politique.

Outre ces compétences spécifiques, les diplômés auront un socle commun de compétences de base en santé publique en termes de fondements d'un engagement collectif et durable pour l'amélioration de la santé des populations et la gouvernance de la santé :

- Analyser les besoins essentiels d'une population en matière de santé et élaborer des méthodes pour favoriser la satisfaction des besoins

- Définir et évaluer des priorités en matière de santé publique et de politique sociale

- Assurer une communication en matière de santé publique fondée sur les faits au point de vue scientifique, du management et de l'action sociale

- Maîtriser le management des organisations de santé publique et sociales à travers le prisme de l'esprit critique apporté par le savoir et la formation par la recherche

- Favoriser la coopération de toutes les parties prenantes dans le domaine de la promotion et de l'éducation à la santé

Les titulaires de ce master posséderont également les compétences transverses nécessaires aux professionnels de santé publique et à leur insertion, telles que le leadership, l'autonomie, la capacité à travailler en équipe, à gérer des projets, la familiarisation avec une nouvelle langue étrangère (français, espagnol et renforcement de l'anglais).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le master de santé publique répond à des besoins identifiés en matière de santé publique dans de nombreux secteurs d'activités : administrations centrales de l'Etat, services déconcentrés ou décentralisés, collectivités territoriales, établissements et services de prévention et de gestion des risques, associations, agences de santé et de sécurité sanitaire, entreprises privées, organisations européennes et internationales, unités de recherche et contrats doctoraux.

Ce professionnel peut prétendre occuper notamment les postes suivants :

- Responsable de l'ingénierie et la mise en œuvre de programmes de prévention ou promotion de la santé
- Métiers de conseil, d'expertise et de développement de projets en promotion et éducation de la santé
- Chargé de mission, d'audit et d'évaluation des besoins de santé ou l'utilisation des services de santé
- Consultant ou cadre scientifique auprès d'organisations internationales
- Chargé d'évaluation de programme santé publique au niveau national ou international
- Chargé d'études statistiques, d'épidémiologie, de bio-statistique
- Chargé de mission d'inspection et de soutien dans des programmes internationaux
- Cadre de département de l'environnement, de l'hygiène et de la sécurité ou du développement durable
- Chargé du développement organisationnel et de gestion des ressources humaines dans des services de santé

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1402 : Conseil en Santé Publique

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Accès au master

Les étudiants ayant une licence ou une équivalence ainsi qu'une attestation de capacité à suivre un enseignement en anglais (natif, IELTS > 6.5) peuvent déposer leur candidature. Il s'agit :

- d'étudiants titulaires d'une licence en science politique, en droit, en économie, en gestion, en statistiques, en épidémiologie, en sciences sociales, en sciences de l'ingénieur, en sciences de la vie, en sciences de l'environnement
- sous réserve de validation des acquis : les titulaires d'une licence dans une autre discipline que celles mentionnées ci-dessus, ou d'un diplôme équivalent, ou les étudiants ayant validé leur troisième année d'études de médecine, de pharmacie, d'odontologie, de sages-femmes et de kinésithérapeutes et de vétérinaires
- les professionnels ayant fait valider les acquis de leur expérience (dispositif VAE) et ayant été acceptés par la commission *ad hoc*.

Les candidats à l'entrée du master sont soumis à une sélection fondée sur leurs acquis, leurs compétences et leur motivation à poursuivre cette formation. Chaque dossier est accompagné de deux lettres de recommandation émanant de professeurs.

La sélection des étudiants admis est conditionnée par le choix de leur futur parcours.

Des étudiants peuvent intégrer le master en 2ème année, au titre d'une validation d'acquis, soit par la validation d'études supérieures (VES), soit par la validation d'acquis professionnels (VAP). En d'autres termes, il s'agit de la reconnaissance de l'acquisition préalable à l'intégration dans le master de l'équivalent de 60 ECTS.

Organisation de la formation

L'obtention du Master de santé publique requiert, en sus de la validation des modules communs du M1 et du M2 présentés ci-dessus, la validation de sept UE ou modules conduisant à se spécialiser dans l'un des 5 parcours ou dans le programme général. Il existe deux types d'UE dites « mineures » et « majeures ». Trois mineures et quatre majeures sont obligatoires.

Le Master de santé publique repose sur :

- Un tronc commun de connaissances, ou « enseignements de base en santé publique », dispensés aux semestres 1 & 2 et en début du semestre 3, c'est-à-dire avant l'orientation en 2de année vers des parcours permettant aux étudiants de se spécialiser progressivement ou de choisir le programme général ;
- Des modules interdisciplinaires complètent la formation. Enfin, des unités optionnelles, « Supra », permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances complémentaires pour mieux préparer leur projet individuel ;
- Un stage est recommandé en M1 à partir du début mai de l'année académique pour une première expérience de mise en situation professionnelle ou une initiation à la recherche ;
- La validation de sept UE ou modules conduisant à se spécialiser dans l'un des 5 parcours ou dans le programme général qui combine des unités d'enseignement (UE) sélectionnées dans les cinq parcours
- Un stage obligatoire se déroulant au semestre 4 du master. Le choix de la thématique du stage fait partie intégrante de la formation. Au cours de ce stage, l'étudiant rédige un mémoire exposant la problématique de santé publique qu'il traite.

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le responsable du master et coordonnateurs des parcours
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le responsable du master et coordonnateurs des parcours
En contrat de professionnalisation	X		Le responsable du master et coordonnateurs des parcours
Par candidature individuelle	X		Le responsable du master et coordonnateurs des parcours
Par expérience dispositif VAE	X		Composition du jury (enseignants chercheurs et professionnels) votée par l'EHESP

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : La 2ème année du master de santé publique est accessible via un diplôme conjoint (double degree programme - Erasmus Mundus) avec deux partenaires européens : l'Université de Granada en Espagne et l'Université de Sheffield au Royaume-Uni	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8/9/2008 [20081718]

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Les étudiants proviennent de formations diverses (médecine, ingénieurs, économie, sciences sociales et politiques, biologie) et de professions de santé diverses. Le Master de santé publique est largement ouvert à un public international par sa langue d'enseignement (l'anglais) qui lui permet d'attirer un public non francophone.

Situation des étudiants du master diplômés

Le dernier rapport « résultats de l'insertion professionnelle des diplômés de master 2 de l'EHESP entre 2010 et 2015 » montrait les résultats suivants pour 2014 et 2015 :

Situation des 46 étudiants diplômés du master en 2014 :

- A 3/6 mois après formation : 73 % en emploi, 8 % en études, 15 % en recherche d'emploi, 4 % en thèse
- A 15 - 18 mois après formation : 75 % en emploi, 10 % en études, 5 % en recherche d'emploi, 5 % en thèse et 5 % en volontariat

Situation des 53 étudiants diplômés du master en 2015 :

- A 3/6 mois après formation : 66 % en emploi, 6 % en études, 14 % en recherche d'emploi, 3 % en thèse, 11 % déclare *Autre situation*
- Des données générales sont accessibles dans le rapport d'activité de l'EHESP (voir sur le site).

Autres sources d'information :

Site de l'École des hautes études en santé publique - <http://www.ehesp.fr/>

Lieu(x) de certification :

Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) (Rennes) : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]
 École des hautes études en santé publique (EHESP)
 Avenue Professeur Léon Bernard
 35043 Rennes Cedex
 Tél : 02 99 02 22 00

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

École des hautes études en santé publique (EHESP) à Rennes

Historique de la certification :

Le domaine de la santé publique s'est progressivement transformé sous l'action des progrès de la recherche scientifique, de la médecine et des pratiques professionnelles. Sur l'agenda politique des pays et des organisations internationales, la santé est désormais une priorité, compte tenu des changements démographiques, épidémiologiques et environnementaux. Les ressources consacrées à la santé constituent

une part importante de la richesse nationale dans les pays dits 'développés' et des ressources considérables à mobiliser dans les pays dits 'en transition' ou en 'voie de développement'. Toutefois, le manque de ressources et le défaut d'équité dans la distribution des ressources restent des problèmes majeurs pour de nombreux pays. La mondialisation de l'économie et des systèmes d'information, l'urbanisation, les dommages causés sur l'écosystème, l'accélération et l'intensification des mouvements de population, la médiatisation des crises sanitaires, tout contribue à rendre la santé publique interdépendante au niveau global. Les experts de la Fondation Rockefeller – Lancet Commission réunis en Juillet 2014 à Bellagio en Italie, sous la présidence d'Andy Haines de la London School of Hygiene and Tropical Medicine (LHTM) rappelaient l'importance de démarches coordonnées et de recherches transdisciplinaires autour de la *santé planétaire afin d'améliorer la santé humaine face à une croissance sans précédent des défis environnementaux* (www.thelancet.com Vol 386 November 14, 2015).

C'est dans le cadre de cette vision d'un monde en perpétuels mouvements que l'EHESP a inscrit son Master de santé publique ouvert en 2008 et qu'elle continue de former des professionnels de santé publique capables de contribuer à la santé des populations et à la santé au niveau mondial. Conformément à sa mission de formation en santé publique définie par la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, l'EHESP offre un Master bénéficiant d'un réseau national et international d'universités et d'organismes de recherche..

La formation s'attache à maintenir la plus grande proximité avec le monde des professionnels de la santé publique. Elle s'appuie sur un réseau d'experts venus d'agences et d'instituts nationaux, de services et d'établissements de santé en France et dans d'autres pays, d'entreprises, d'associations et d'organisations européennes et internationales, gouvernementales ou non gouvernementales.